

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9853>

Les textes officiels de la semaine publiés entre 20 et le 26 avril 2026

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : lundi 27 avril 2026

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale &
associative - Tous droits réservés

Retrouvez une sélection de textes publiés au journal officiel qui auraient pu vous échapper et vous intéresser.

Action sociale & solidarité

- Arrêté du 16 avril 2026 modifiant l'arrêté du 10 avril 2019 relatif à la **généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social**

dans le cadre de l'amélioration continue du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social et de la simplification du cadre réglementaire applicable, le présent arrêté modifie l'[arrêté du 10 avril 2019](#) modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social. Il actualise les dates de collecte des données, les taux minimaux de remplissage, ainsi que la liste des données de caractérisation et des indicateurs applicables aux ESMS.

Entrée en vigueur : l'arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

[NOR : SFHA2604309A](#)

Agriculture & élevage

- Arrêté du 21 avril 2026 qualifiant le niveau de risque en matière d'**influenza aviaire** hautement pathogène

abaissement du niveau de risque épizootique d'influenza aviaire hautement pathogène à « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cet arrêté qualifiant le niveau de risque influenza aviaire hautement pathogène est pris à la suite d'une amélioration de la situation sanitaire dans l'avifaune sauvage.

[NOR : AGRG2610456A](#)

Citoyenneté & état civil

- Arrêté du 15 avril 2026 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à la **justification de l'identité**, du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'**obtention du permis de conduire**

arrêté actualisant les modalités de justification de l'identité, du domicile, de la résidence normale et de la régularité

du séjour dans le cadre des démarches liées au permis de conduire. Il intègre notamment l'usage de l'identité numérique régaliennne, précise les conditions de validité des documents d'identité, et simplifie la preuve du domicile en cohérence avec la dématérialisation généralisée des procédures. Il clarifie les documents recevables selon les différentes catégories de ressortissants étrangers, afin d'améliorer la lisibilité du droit applicable et d'harmoniser les pratiques administratives. Enfin, il abroge une disposition devenue obsolète relative aux titres admis pour justifier de l'identité aux examens du permis de conduire.

[NOR : INTS2521134A](#)

Elections

- Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'**élection des sénateurs**

le présent décret fixe la date de convocation des collèges électoraux au dimanche 27 septembre 2026 en vue de procéder à l'élection des sénateurs de la série 2 figurant au tableau n° 5 annexé au [code électoral](#) ainsi qu'en Guyane, en Polynésie française, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Wallis-et-Futuna. Il précise en outre que les candidatures à l'élection des sénateurs de la série 2 doivent être déposées du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2026 à 18 heures pour le premier tour et, le cas échéant, le jour du scrutin au plus tard à 15 heures pour le second tour. Le décret précise enfin que l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux est fixée au vendredi 5 juin 2026 dans les départements de la série 2 figurant au tableau n° 5 annexé au [code électoral](#) ainsi qu'en Guyane et en Polynésie française.

[NOR : INTP2609295D](#)

Environnement & énergie

- Circulaire du 20 mars 2026 relative à l'**appréciation des projets de renouvellement des parcs éoliens terrestres**

Le renouvellement des installations éoliennes terrestres est l'un des leviers identifiés pour permettre le maintien, voire l'augmentation, des capacités déjà raccordées dans l'optique de réaliser les objectifs ambitieux fixés pour la France en matière de production d'énergie électrique d'origine renouvelable. Ce levier est activé dans le respect des engagements environnementaux de la France et de son acceptabilité par les acteurs du territoire, notamment au regard des enjeux paysagers. Le cadre réglementaire actuel permet le traitement des modifications de parc, et donc le renouvellement, en application de l'article L. 181-14 du code de l'environnement. La présente instruction établit les critères et seuils d'appréciation permettant de juger du caractère substantiel de la modification, qui décide de la nécessité d'une nouvelle autorisation ou non. Elle permet ainsi de clarifier les règles pour les projets de renouvellement et de donner aux exploitants une meilleure visibilité quant à la procédure à suivre pour leurs installations. Elle s'applique également aux projets éoliens autorisés mais qui n'ont jamais été mis en service et qui font l'objet d'une demande de modification.

[NOR : TECP2607506C](#)

- Arrêté du 30 mars 2026 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les **émissions de gaz à effet de serre** ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des **quotas d'émission** à titre gratuit sont affectés, pour la période 2021-2025

l'arrêté a pour objet de fixer la liste des exploitants d'installations fixes soumises à autorisation d'émettre des gaz à effet de serre, ainsi que le montant des allocations gratuites de quotas d'émission pour les installations fixes en ayant fait la demande. Cet arrêté modifie l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant la liste des exploitants d'installations soumises à l'autorisation mentionnée au premier alinéa de l'[article L. 229-6 du code de l'environnement](#) afin :

- de tenir compte des changements d'exploitants et/ou de dénomination des sociétés exploitantes d'installations ;
- d'intégrer des installations nouvelles entrantes et attribuer l'allocation de quotas gratuits pour des nouveaux entrants ;
- de mettre à jour les numéros d'identification de certaines installations ;
- d'apporter des correctifs aux dénominations d'installations et de noms d'exploitants ;
- de prévoir des quotas réduits ou augmentés pour les installations ayant connu une adaptation de leur allocation suite à la déclaration des niveaux d'activité de ces installations, du fait de modification des données de base de ces installations ou du fait de scissions d'installations.

[NOR : TECR2608261A](#)

- Arrêté du 3 avril 2026 fixant la typologie de haies utilisée pour l'application du **régime unique de la haie**

cet arrêté décrit les types de haies mentionnés au 2^o de l'article L. 412-27.

[NOR : TECL2600964A](#)

- Arrêté du 16 avril 2026 pris en application de l'article R. 121-29 du code de l'énergie fixant le plafond de la compensation du coût des études relatives aux **projets d'approvisionnement électrique identifiés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie dans les zones non interconnectées**

définition du plafond mentionné à l'[article R. 121-29 du code de l'énergie](#) relatif aux charges imputables aux missions de service public allouées à la compensation de l'ensemble des études relatives à un même projet d'approvisionnement électrique identifié dans la programmation pluriannuelle de l'énergie d'une zone non interconnectée au réseau métropolitain continental.

[NOR : ECOR2603427A](#)

- Décret n° 2026-302 du 21 avril 2026 relatif à la **simplification de la procédure contentieuse en matière environnementale et à l'accélération de certains projets**

Le présent décret modifie le [code de justice administrative](#) en créant, à l'article R. 311-5, un nouveau régime contentieux accéléré et unifié pour certains projets en matière environnementale. Il concerne les projets contribuant à des objectifs définis (développement des énergies décarbonées, infrastructures de transports, opérations d'intérêt national et grandes opérations d'urbanisme, souveraineté économique et industrielle et souveraineté alimentaire). Il confie la compétence pour juger les contentieux portant sur ces projets aux cours administratives d'appel qui doivent statuer dans un délai de dix mois, et prévoit des règles de procédure contentieuse particulières pour accélérer et sécuriser le traitement de ces contentieux

[NOR : TECK2532551D](#)

Urbanisme

- Note technique du 3 avril 2026 relative aux **autorisations d'urbanisme et prérequis au classement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs (PRL)**

La présente note technique a pour objet d'apporter des précisions sur l'interprétation de la réglementation en matière d'urbanisme et de tourisme, en réponse aux questions sur lesquelles les professionnels de l'hôtellerie de plein-air sollicitent régulièrement les pouvoirs publics, en particulier à propos (1) des autorisations d'urbanisme délivrées avant et après la réforme de 2007 et (2) des prérequis au classement des terrains de camping, et accessoirement des parcs résidentiels de loisirs. La présente note précise également le régime de la validité des autorisations d'exploiter antérieures à 2007 et explicite le principe de la délivrance, dans le cadre d'une demande de classement, d'une attestation par les collectivités locales. Elle remplace une précédente version de la note du 7 août 2019.

[NOR : PME12609497C](#)